



## CAMPAGNE MUTUALISÉE DENIER 2025

### Annonce de messe lors du lancement de la campagne de collecte du Denier

#### Usage du document

Nous vous proposons ci-après une annonce pour la fin de la messe, en appui au lancement de la campagne de collecte du Denier.

Les éléments chiffrés propres à notre diocèse sont surlignés en jaune.

Bonjour à tous,

**Vous êtes-vous déjà posé la question de savoir comment sont rémunérés vos prêtres et les laïcs ?**

Par exemple :

- **Ceux qui célèbrent les messes**, préparent et célèbrent les sacrements... ?
- **Ceux qui ont en charge la gestion de la comptabilité du diocèse, la communication et l'organisation des pèlerinages** et de tous les évènements qui nous rassemblent... ?
- **Ceux qui forment les équipes d'animation pastorale**, par exemple pour le caté ?

Leur rémunération, c'est le Denier.

**Mais ce que ne dit pas le terme de Denier, c'est que c'est un don ! Le vôtre ! Celui de tous ceux qui reconnaissent le rôle de l'Église, qui en font partie, qui en ont besoin...**

Le Denier, c'est donc les dons reçus par notre **diocèse de Coutances et Avranches** pour rémunérer les **50 prêtres de notre diocèse, les 54 laïcs salariés du diocèse...** ce sont aussi les dons qui financent la **formation de nos 4 séminaristes** et assurent que les **63 prêtres du diocèse à la retraite** continuent à être accompagnés ! Le Denier a donc un impact direct pour nos paroisses. Car sans Denier, nous n'aurions plus de prêtres, plus de célébration de l'Eucharistie, et donc plus de vie paroissiale.

**Ce weekend, c'est le lancement de la collecte du Denier pour l'année 2025.**

Je ne peux donc que vous demander de participer au Denier par votre don : c'est seulement votre générosité, et celle des catholiques, qui permet à notre diocèse de vivre. En effet, l'Église ne vit que des dons et ne reçoit aucune subvention de l'État ou du Vatican.

Et quelle somme donner au Denier ? Cette somme peut représenter l'équivalent d'une ou deux journées de travail, l'équivalent d'un ou de deux pourcents de votre salaire. Ou même l'équivalent du coût de votre abonnement téléphonique ou de votre box internet.

Comment donner au Denier ? Comme pour vos abonnements téléphoniques, **par prélèvement automatique** chaque mois. Ou bien **par chèque** ou directement sur internet en scannant les QR codes présents sur les affiches **ou en vous rendant sur donnons-coutances.catholique.fr**

Quel que soit le montant de votre don et votre manière de donner, chaque don compte, et à la manière de l'obole de la veuve, il pourra porter de beaux fruits spirituels pour notre paroisse et notre diocèse.

Dernière chose : je sais que vous venez d'être sollicités pour la quête. Mais donner à la quête est une manière complémentaire de participer à la vie de l'Église ! La quête sert à prendre en charge le fonctionnement de la paroisse, le chauffage des salles paroissiales, l'électricité, l'impression des documents, etc.

Le don au Denier et à la quête sont donc importants tous les deux, mais complémentaires. Sans quête, plus de lieux pour célébrer les sacrements et organiser notre vie paroissiale, et sans Denier, plus de prêtres ou de laïcs salariés pour soutenir cette vie paroissiale.

Un grand merci pour votre écoute et pour votre soutien !